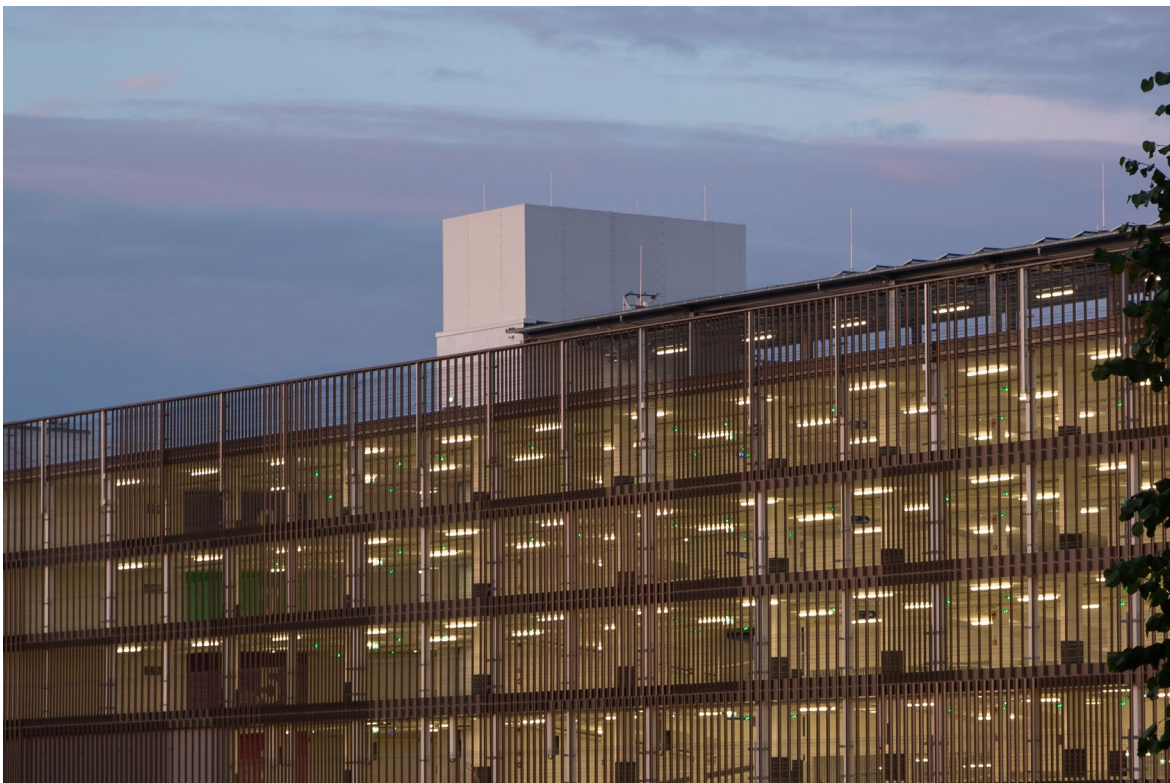


Parking Fort Neipperg

43, rue du Fort Neipperg
L-2230 Luxembourg

INAUGURATION

le lundi 4 novembre 2019 à 11.00 heures



Copyright : Ville de Luxembourg

HISTORIQUE

Le parking Fort Neipperg a été inauguré en 1983. Après une utilisation intensive du parking pendant plus de 35 ans, la structure portante en béton armé a souffert et la toiture du parking n'était plus étanche. Les installations techniques et sécuritaires étaient vétustes et ne correspondaient plus aux standards. Afin de rendre le parking plus accueillant, plus sûr pour les utilisateurs et afin de revaloriser le quartier de la Gare et surtout la rue du Fort Neipperg, le Collège échevinal de la Ville de Luxembourg a décidé de lancer le projet d'assainissement et de modernisation du parking Fort Neipperg.

DESCRIPTIF

Le projet consistait d'une part en la rénovation et la modernisation du parking et d'autre part en l'installation d'une brasserie de qualité intégrée dans le volume du parking.

Assainissement de la structure du parking

Toutes les parties en béton armé abîmées par les sels de déneigement, les influences climatiques et les effets d'usure au cours des années, ont été assainies.

Amélioration de l'accessibilité

Les deux entrées piétonnières rue du Fort Neipperg ont été maintenues et adaptées aux normes actuellement en vigueur tout en respectant l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Une troisième entrée complémentaire pour piétons a été implantée rue du Chemin de Fer pour garantir un meilleur accès au quartier Bonnevoie et aux quais de la Gare Centrale. Tous les éléments d'entrée du parking et des cages d'escaliers sont transparents afin d'utiliser au maximum la lumière naturelle et d'augmenter le sentiment de sécurité dans le parking.

Les deux anciennes cages d'escaliers avec la gaine d'ascenseur ont été démolies et complètement reconstruites pour y installer deux ascenseurs modernes et transparents, desservant désormais tous les étages et respectant toutes les normes pour personnes à mobilité réduite. Les escaliers ont été réorganisés afin de permettre une meilleure circulation piétonnière entre niveaux.



Copyright : Ville de Luxembourg

Locaux sanitaires

Des locaux sanitaires généreux ainsi qu'un sanitaire spécifique pour personnes à mobilité réduite ont été installés. Ils sont exclusivement réservés aux clients du parking et l'accès se fera avec le ticket d'entrée du parking.

Façade moderne en lamelles

La façade en béton-lavé, qui n'a pas garanti une protection optimale en cas d'impact, a été remplacée premièrement par un dispositif constructif permettant d'absorber les chocs de véhicules accidentels et deuxièmement par une façade en lamelles en aluminium de bronze. Cette nouvelle façade ne donne non seulement un aspect plus moderne à la construction pour ainsi revaloriser la rue du Fort Neipperg, mais augmente également la sécurité au sein du bâtiment par une ouverture favorisant la liaison entre l'intérieur et l'extérieur avec une luminosité plus grande.



Copyright : Ville de Luxembourg

Un parking pour tous

Le parking, réparti sur 19 demi-étages dont 13 en surface et 6 en sous-sol, comporte au total 677 emplacements après les travaux de transformation, dont 147 places élargies à $\geq 2,50$ mètres.

Certains emplacements spécifiques ont été créés dans le parking Neipperg :

- 20 places pour véhicules électriques ont été mises en place, encourageant la mobilité électrique en ville et facilitant la recharge des véhicules,
- 15 places réservées aux femmes : en raison de leur proximité des accès et sorties et de la loge de gardiennage, elles renforcent le sentiment de sécurité à l'intérieur du bâtiment,
- 17 places pour personnes à mobilité réduite sont mises en place, disposant d'une largeur d'au moins 3,50 mètres afin de permettre de monter ou de descendre plus aisément du véhicule.
- Afin d'encourager également la mobilité douce, un espace spécifiquement réservé aux bicyclettes a été installé au niveau 00 de l'entrée rue du Fort Neipperg. Equipé de râteliers pouvant accueillir une quarantaine de vélos, l'espace permet aux cyclistes de déposer leur bicyclette en toute sécurité et à l'abri des intempéries.



Copyright : Ville de Luxembourg



Copyright : Ville de Luxembourg

Système de guidage dynamique à l'intérieur du parking et nouvelle charte graphique

A côté du système de guidage dynamique implanté sur la voirie, facilitant aux automobilistes la recherche d'un parking disposant d'emplacements libres, le parking Fort Neipperg est le premier parking de la Ville de Luxembourg équipé d'un système de guidage dynamique à l'intérieur du bâtiment : des panneaux affichent le nombre d'emplacements disponibles par étage et des voyants coloriés installés au-dessus des emplacements permettent de repérer plus facilement les emplacements libres. Ce système de repérage, qui augmente le confort des utilisateurs, sera par la suite installé progressivement dans tous les parkings de la Ville.

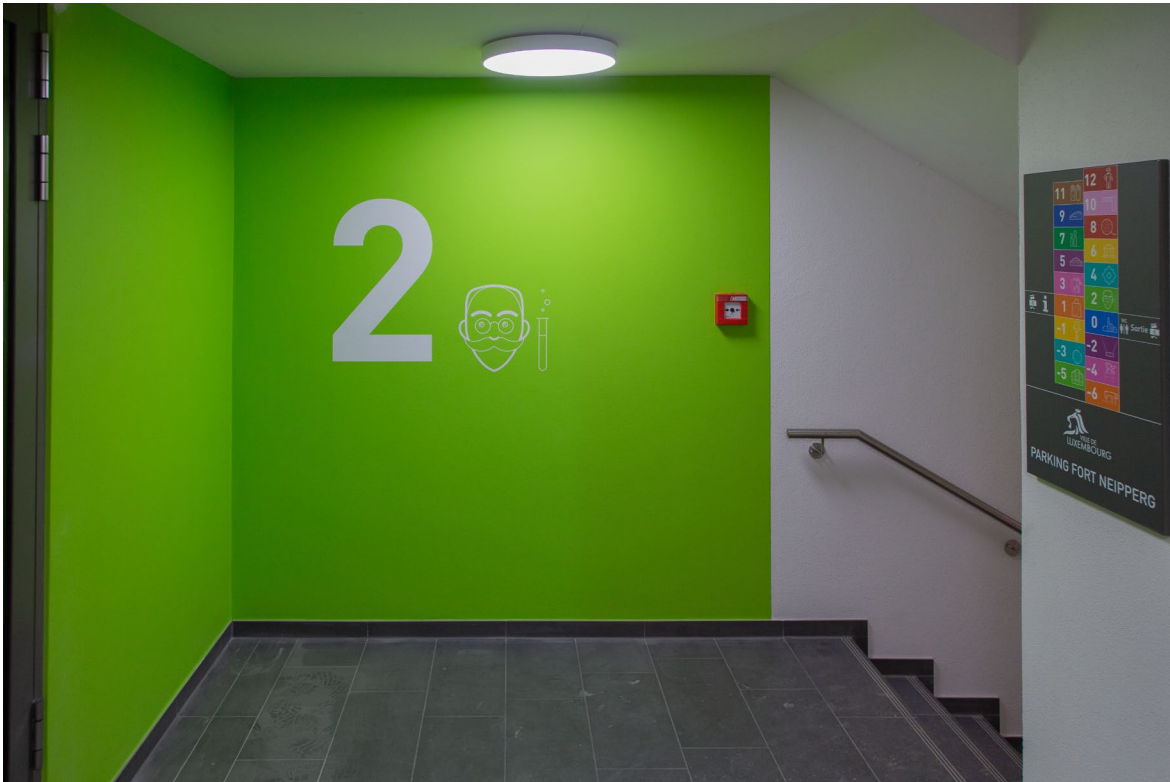
La vitesse de sortie des véhicules du parking Fort Neipperg sera significativement accélérée par un nouveau système de détection des plaques minéralogiques respectant toutes les réglementations RGPD en vigueur. Lors de l'arrivée à la sortie, le système reconnaît à travers une caméra si les frais de parking ont été réglés. En cas de paiement, la barrière s'ouvre instantanément sans que le ticket de sortie devra être inséré dans l'appareil de sortie.



Copyright : Ville de Luxembourg

La nouvelle charte graphique élaborée spécifiquement pour les parkings appartenant à la Ville de Luxembourg a été mise en œuvre pour la première fois dans le parking Fort Neipperg. Elle comporte en même temps des numéros d'étages, des couleurs et des symboles, pour augmenter la qualité d'orientation des usagers. Le thème des symboles choisis est individuel et spécifique à chaque parking. Dans le cas du parking Fort Neipperg, la thématique joue autour des quartiers Bonnevoie et Gare.

Un nouveau système de bornes, de caisses et de contrôle d'accès, facilitant la gestion globale du parking, a également été installé.



Copyright : Ville de Luxembourg



Copyright : Ville de Luxembourg

Techniques du bâtiment

Les installations techniques/sécuritaires respectent les dernières normes en ce qui concerne la sécurité, mais également en ce qui concerne la durabilité et l'économie en énergie comme par exemple le choix des luminaires LED. Une installation photovoltaïque de 300 Wp a été installée sur la toiture. La plupart des installations ont été équipées de capteurs, pour effectuer une gestion centralisée des données.



Copyright : Ville de Luxembourg

Nouvelle brasserie dans le bâtiment du parking Fort Neipperg

Au niveau des nouvelles installations, un lieu de restauration en format d'une brasserie a été installé à l'étage 00 vers la rue du Fort Neipperg : la brasserie dispose d'une capacité totale de 49 places assises (une partie centrale avec 31 places et une partie « bar » avec 18 places). Des matériaux de construction naturels, tels que le bois, ont été privilégiés pour garantir une ambiance moderne, et des panneaux de thermie solaire ont été installés sur le toit du parking, serviront au chauffage de l'eau de la brasserie, réduisant la consommation d'énergie.

PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Afin de limiter la durée des travaux, un planning optimisé détaillé et élaboré par les maîtrises d'œuvre a dû être respecté par les entreprises.

Directement après la mise hors service du parking, l'intégralité des installations techniques ont été démontées et évacuées. Les travaux de démolition des deux cages d'escalier/ascenseurs ont été réalisés pour ensuite continuer avec la reconstruction des deux nouvelles tours d'escalier y compris les gaines d'ascenseurs. En parallèle, les travaux de renouvellement des réseaux enterrés ont pu être réalisés.

Pour passer aux travaux de parachèvement des cages d'escalier, toutes les portes ont été installées pour garantir des températures ambiantes permettant la réalisation des travaux d'enduits et de chapes.

L'équipement des installations techniques lourdes a débuté aux sous-sols pour être suivi des travaux d'assainissement de béton et de la mise en place des revêtements du sol assurant l'étanchéité et la protection des bétons de dalles.

Pour progresser avec les travaux à l'intérieur du parking aux différents niveaux hors sols, la toiture du parking, qui est également utilisée comme niveaux de stationnement (+11 et +12), a dû être étanchéifiée en appliquant des bandes bitumineuses et de l'asphalte coulé.

Pour protéger en partie les emplacements extérieurs sur les derniers niveaux, la structure métallique servant de toiture a été installée et des panneaux photovoltaïques et solaires y ont été posés. Ensuite, les travaux lourds des installations techniques ont été réalisés aux étages supérieurs pour être suivi de l'assainissement béton et de la mise en place des revêtements de sol.

Les travaux de revêtement terminés, les équipements techniques ont pu être finalisés. Simultanément aux travaux de revêtement de sol, les fixations pour les profilés de façade ont été fixées dans les dalles du parking.

Par la suite, le dispositif constructif évitant la chute de véhicules et aidant à absorber les chocs de véhicules accidentels contre la façade a été installé. Après ceci, les profilés en aluminium servant de façade architectonique ont pu être fixés. Les travaux de gros-œuvre pour la création de la nouvelle brasserie ont été réalisés en parallèle des travaux d'assainissement du parking.



Copyright : Ville de Luxembourg

CHRONOLOGIE

17/07/2015	Approbation par le Collège échevinal du projet provisoire
17/10/2016	Approbation par le Conseil communal du projet définitif
01/03/2018	Début de chantier
04/11/2019	Inauguration et réouverture du parking Fort Neipperg

DEVIS ESTIMATIF

Devis voté au Conseil communal le 17 octobre 2016 : 21.098.680,09 € (honoraires et taxes compris)

MAITRISE D'OUVRAGE

Ville de Luxembourg – Direction Génie Civil - Constructions – Service Ouvrages d'Art

MAITRISE D'OEUVRE

Architecte : *WW+ Architektur + Management*

Ingénieur structure : *RW Consult*

Génie technique : *Goblet Lavandier & ass.*

Dépollution : *Eneco Ingénieurs-conseils*

BUREAU DE CONTROLE, SECURITE

Organisme de contrôle agréé : *Vinçotte*

Coordinateur de sécurité : *ProGroup*

CORPS DE METIERS

- Lot 1 – Désamiantage et dépollution
Depolux
- Lot 2 – Installation de chantier, démolition, travaux de béton, revêtements du sol
A.M. Perrard, H. Köhler, Torkret
- Lot 3 – Enduits, chapes, carrelages, peintures, cloisons sèches, signalétique
A.M. Wedekind, Phillips
- Lot 4 – Menuiserie, mobilier modulaire
Tischlerei Hubert Schmitt
- Lot 5 – Serrurerie
A.M. Nico Betzen, Creativ-Metall, Lang's Light, Mebolux
- Lot 6 – Chauffage, sanitaire, électricité, installations spécifiques
A.M. Mersch&Schmitz, Solelec
- Lot 7 – Cuisine
Luxcuisines
- Lot 8A – Ascenseurs parking
Otis
- Lot 8B – Ascenseur brasserie
Thyssen Krupp
- Lot 8C – Monte-plats brasserie
Thyssen Krupp
- Lot 9 – Système de gestion parking
Scheidt&Bachmann